



SAS DELTA SUD
Capital de 1.200.000 Euros
RCS Agen 423 299 551
N° TVA FR 79 423 299 551
APE 4661Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5798 0100 4401 154

Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC

Bureau commercial :
Avenue Edouard Branly
47400 TONNEINS
Téléphone : 05.53.79.88.34

RELEVÉ DES OPERATIONS

OCTOBRE 2025

D 1/1 50/12/6077/2793 01FA7349505P4TF 10 FBI FVJ
LA POSTE SD : 865019456380569



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300	Date : 31.10.2025
N° relevé : 47964	Page : 1
Votre correspondant :	
S. DENIAUD	Du Lundi au Vendredi
05.53.79.88.34	8h30 à 12h30
sandrine.deniaud@deltasud.fr	13h30 à 17h00

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	225,00		
10.25	VOTRE REGLEMENT CHEQUE 3795005		225,00	7.10.25
30.10.25	NOTRE FACTURE EARL PINETRE 159801	638,16		30.11.25
payé chèque				
Total des opérations		863,16	225,00	
Nouveau solde		638,16		

Conditions de règlement : Pour les nouveaux clients et lors de la première commande, le client devra payer au comptant à la commande. Pour les commandes suivantes, un acompte de 20% du montant de la commande sera exigé à sa passation puis le solde devra être réglé à la date d'émission de la facture. En cas de dépassement des délais de paiement, des pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées dès le jour suivant la date d'échéance sur la facture ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. Aucun escompte accordé.

Réserve de propriété : Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de leur prix.

Litige : Tout litige ou contestation sera exclusivement du ressort des tribunaux compétents d'AGEN.

Montants à régler par échéance
638,16 30.11.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)